

BUDGET PARTICIPATIF 2026

Une idée pour la ville, déposez votre projet !



La Commune de Saint-Gaudens poursuit son engagement en faveur de la participation citoyenne en lançant la 6^{ème} édition du Budget Participatif. Cet outil vous permet de proposer et de choisir des projets destinés à améliorer votre cadre de vie.

Une enveloppe de 150 000 € est prélevée sur les crédits d'investissement pour financer un ou plusieurs projets citoyens, dans la limite du budget alloué.

J'ai une idée pour ma ville !

Je participe et je propose mon projet jusqu'au 30 août 2026 !

Pour être recevable, le projet doit impérativement répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Servir un intérêt public local,
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, contraires à l'ordre public ou au principe de laïcité,
- Relever des compétences de la ville et être localisé sur le territoire communal,
- Être compatible avec les projets d'aménagement en cours ou à venir,
- Être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable,
- Ne pas générer de situation de conflit d'intérêt (par exemple, un porteur de projet ne pourra être le prestataire chargé de sa mise en œuvre totale ou partielle).

Les projets présentés ont vocation à améliorer ou enrichir le patrimoine de la ville. Ils ne doivent pas engendrer des frais de fonctionnement importants. Ils doivent porter sur des domaines relevant exclusivement de la compétence de la Commune, notamment : les arts, la culture, le sport, la jeunesse, la prévention, le mieux-vivre ensemble, l'éducation, la solidarité, la santé, le numérique, la vie associative et le cadre de vie (espace public, voirie, environnement, patrimoine naturel et architectural) ...

Les projets déposés par les habitants seront examinés par la Municipalité avant d'être soumis au vote des Saint-Gaudinois **début octobre**.

Le projet retenu sera présenté au mois de décembre et mis en œuvre rapidement.

Remplissez ce formulaire et déposez-le à l'accueil de l'Hôtel de ville
ou envoyez-le à l'adresse suivante : budgetparticipatif@stgo.fr

Contact : budgetparticipatif@stgo.fr / 05 61 94 78 05 ou 05 61 94 78 24

Vos coordonnées

Nom - Prénom :

Le projet peut être présenté à titre individuel par toute personne de plus de 15 ans (les mineurs devront être parrainés par un adulte). Il peut aussi être porté à titre collectif (groupement d'habitants, association) : dans ce cas, il sera déposé par un référent unique.

Date de naissance :

Joindre une **attestation de parrainage** par un adulte pour tout projet déposé par un mineur de 15 à 18 ans.

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse postale :

*Le porteur de projet doit être domicilié à Saint-Gaudens, merci de joindre **un justificatif de domicile**.*

Votre projet

Nom et descriptif du projet

La dénomination et le descriptif du projet pourront être repris dans le cadre de sa présentation au vote des habitants.

[illegible]

La Ville de Saint-Gaudens, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour la mise en place du budget participatif. Vos données seront conservées pour la durée de la mise en place du budget participatif et la réalisation des projets.

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

En manque de place ? complétez sur papier libre !

Objectifs et bénéfices attendus

[illegible]

.....

.....

.....

Il peut s'agir de photos, de plans, de dessins, de devis...

[illegible]

☐ Je déclare agir en mon nom propre ou au nom du collectif désigné ci-dessus. Je certifie l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble des articles du règlement du Budget Participatif et les accepter pleinement.

Vous pouvez demander le règlement par mail à l'adresse suivante : budgetparticipatif@stgo.fr

Date :

Signature :